



Montreuil, le 25/03/2020

Objet : Recommandations du Réseau AMAP IdF pour le bon déroulement des distributions AMAP en période de confinement

Des gestes simples et systématiques :

- Se laver les mains très régulièrement (gel hydro-alcoolique en cas d'absence de point d'eau avec du savon).
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir.
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades.
- Eviter les rassemblements, limiter les déplacements et les contacts.

Impression

- Penser à imprimer le justificatif de déplacement professionnel [ici](#) et la dérogation de déplacement [ici](#)
- Imprimer le présent document pouvant justifier ce que vous mettez en place en tant que paysan.ne
- Imprimer si possible un accord écrit stipulant que la distribution est autorisée (préfecture / Mairie, etc..)

Pour les distributions AMAP :

Pour protéger les amapien.ne.s, les paysan.ne.s et les salariés sur les distributions, des mesures de prévention sont recommandées :

- Avant la distribution, contacter son référent à l'AMAP pour valider que des mesures sanitaires ont été mis en place par le groupe
- Toute l'organisation doit tendre vers une sorte de « AMAP-drive ». L'objectif est de limiter au maximum les contacts avec les paysan.ne.s et entre les amapien.ne.s..
- Préparer si possible les paniers en amont : soit par les paysans sur la ferme (cagettes de légumes, boîtes d'œufs...), soit par un petit groupe d'amapien.ne.s
- Lavage des mains ou solution hydro-alcoolique avant et après chaque livraison.
- Si vous présentez des symptômes ; merci de vous faire remplacer si cela est possible pour la distribution et de décaler celle-ci.

- Autant que possible : respecter des distances de sécurité entre personnes au cours des opérations.
- Privilégier la présence d'une seule personne pour les livraisons : si possible le ou la paysan.ne plutôt qu'un.e salarié.e.
- Lavage des mains régulier (gel hydro alcoolique en cas d'absence de point d'eau avec du savon) entre chaque tâche et/ou distribution.
- Le paysan porte des gants, qui sont renouvelés fréquemment, et si possible un masque de protection.
- Les Amapien.ne.s respectent les consignes mises en place par l'AMAP

Après la distribution

- **Nettoyage-désinfection régulier des poignées de portes de votre véhicule de transport ainsi que de vos caisses de livraisons.**
- Nettoyer : nettoyer à l'eau savonneuse les surfaces utilisées, le matériel, etc.
- Faire un point de bilan, constater les points à améliorer et les prendre en compte pour la semaine suivante.

Recommandations à adapter au contexte et aux possibilités laissées dans chaque ferme

Bon courage !

Le Réseau des AMAP en Ile-de-France